



Aventure  
Écotourisme  
Québec

L'Association des professionnels

# ATTESTATION QUALITÉ-SÉCURITÉ

Magalie Bernard, *Responsable du service aux membres*  
Pierre Gaudreault, *Directeur général*

# CONTENUE DE LA PRÉSENTATION

- L'attestation : Pourquoi et pour qui
- Les critères
- Le processus
- Le suivi des entreprises et accès à l'information
- Périodes de questions

# Pourquoi être attesté Q-S AEQ



Aventure  
Écotourisme  
Québec

L'Association des professionnels

- Comment Aventure Écotourisme Québec est arrivé à être reconnue par le MTO
  - Accident mortel en 2002
  - Recommandation du coroner
  - Instauration de normes pour le secteur
  - Documentaire « [Le jour et je n'ai pas pu plongé](#) » de Sylvie Bernier
  - Représentation auprès du Gouvernement
  - Politique ministérielle en janvier 2020 et enveloppe de 200K

# Pourquoi être attesté Q-S AEQ



Aventure  
Écotourisme  
Québec

L'Association des professionnels

- Programmes de financement du MTO
- Professionnaliser le secteur du tourisme d'aventure
- Offrir une expérience de qualité et sécuritaire
- Diminuer les prix concurrentiels

## QU'EST-CE QUE LE TOURISME D'AVENTURE?

C'est une activité physique de plein air ou combinaison d'activités se déroulant dans un milieu naturel particulier (endroit inusité, exotique, isolé, inhabituel ou sauvage). En tourisme d'aventure on utilise des moyens de transports non conventionnels, soient motorisés (motoneige, quad, etc.) ou non-motorisés (traîneau à chien, marche, canot, kayak, etc.). De plus, l'activité implique nécessairement un niveau de risque, lequel peut varier selon l'environnement (isolement, caractéristiques géographiques, etc.) ou selon la nature des activités et des moyens de transport impliqués.

# L'attestation Q-S AEQ pour qui?

- L'entreprise contrôle les composantes des produits qu'elle offre et a à sa disposition l'équipement et le personnel pour offrir et animer ses activités de tourisme d'aventure et d'écotourisme.
  - contre rémunération,
  - au public, à des intermédiaires de voyages ou entreprises touristique,
  - animées et guidées ou autoguidées,
  - de contact avec la nature et avec la culture d'un site ou d'un territoire donné.
  - Ces activités impliquent une part de risque et ne sont pas nécessairement axées vers le prélèvement faunique.

# Critères de qualification et niveau de difficulté



# DÉFINITION ACTIVITÉ GUIDÉE

- ❖ est offerte à un ou des clients;
- ❖ se déroule **sous la supervision d'un guide** attitré par l'entreprise, pour encadrer les participants;
- ❖ est une activité de plein air bien définie, offerte par une organisation (entreprise)
  - se déroule dans un milieu naturel particulier, tel que déterminé par l'entreprise.
  - est d'une durée déterminée par l'entreprise.
  - a lieu sur un parcours déterminé par l'entreprise.
  - peut faire intervenir des moyens de transports non traditionnels de contact avec la nature, ces derniers étant déterminés par l'entreprise.

# DÉFINITION ACTIVITÉ AUTO GUIDÉE

- ❖ est offerte à un ou des clients;
- ❖ se déroule **sans la supervision d'un guide** attitré par l'entreprise, pour encadrer les participants;
- ❖ est une activité de plein air bien définie, offerte par une organisation (entreprise)
  - se déroule dans un milieu naturel ET sur un parcours déterminé, tel que déterminé par l'entreprise.
  - est d'une durée déterminée par l'entreprise.
  - peut faire intervenir des moyens de transports non traditionnels de contact avec la nature, ces derniers étant déterminés par l'entreprise.
  - peut se greffer des services particuliers tel qu'une patrouille, une navette ou autres.

\*Il ne faut pas confondre activité auto guidées et location. Pour la clientèle, une activité auto guidée peut être vue comme de la location. Mais pour l'entreprise, son implication dans la sécurité et dans l'encadrement est bien plus grande dans l'activité auto guidé que dans la location d'équipement. La différence dans la location d'équipement pur et simple, c'est que le locateur n'a pas le contrôle sur l'endroit où le client va pratiquer son activité.

**CE QUI VEUT DIRE QUE NOUS EXCLUONS ENTIÈREMENT LES ENTREPRISES QUI FONT STRICTEMENT DE LA LOCATION**

## Exemple d'entreprises membres accréditées offrant des activités auto-guidées



The image shows a screenshot of the CIME adventures website. The header features the CIME adventures logo with the tagline 'UNE ENTREPRISE FAMILIALE'. Navigation links include 'Contactez-nous' and 'À propos'. A menu bar highlights 'Activités' in yellow, with other options: 'Hébergement', 'Restaurant', and 'Cime Aventures'. The main content area shows a breadcrumb trail 'Accueil > Activités > La Populaire', followed by the sub-header 'KAYAK, SUP, CANOT ET RAFT' and the main title 'LA POPULAIRE' in large yellow letters. Below the title, the text reads: 'Quoi faire en Gaspésie? La Populaire, rivière Bonaventure Un incontournable depuis 1989'. The background of the page is a photograph of two people in a red canoe on a river with mossy rocks.

B f    
J'aime 343 Partager

**CIME**  
*adventures*  
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Contactez-nous  
À propos

Activités Hébergement Restaurant Cime Aventures

Accueil > Activités > La Populaire

**KAYAK, SUP, CANOT ET RAFT**

**LA POPULAIRE**

Quoi faire en Gaspésie?  
La Populaire, rivière Bonaventure  
Un incontournable depuis 1989

<https://cimeaventures.com/activite/lapopulaire/>

# Exemple d'entreprises membres accréditées offrant des activités auto-guidées

RÉSERVATION EN LIGNE | Contactez nous : 1 800 321-4992 | English version

Valée Bras Nord | SITE OPTIMISÉ POUR LE VÉLO DE MONTAGNE

ACTIVITÉS | HÉBERGEMENT | FORFAITS | INFORMATION | CONTACT



**PLANIFIEZ VOTRE SÉJOUR**  
Secteurs, itinéraires suggérés et événements  
[En savoir plus >](#)

**GUIDE DU DÉBUTANT**  
Questions fréquemment posées et signalisations  
[En savoir plus >](#)

**LES SENTIERS**  
Cartes, conditions et réglementation  
[En savoir plus >](#)



<https://www.valleebrasdunord.com/velo-de-montagne-portneuf>

# Activités ciblées à l'attestation Qualité-Sécurité



# Activités ciblées à l'attestation Qualité-Sécurité

## Hiver

Canot à glace  
Canyoning de glace  
Escalade de glace  
Kayak de mer hivernal  
Motoneige guidé  
Pêche blanche  
Raquette  
Ski de fond  
Ski hors-piste et télémark  
(pas en station)  
Ski joering (ski de fond attelé)  
Snowkite  
Traîneau à chiens  
Via ferrata hivernale

## Randonnées

Canicross (canirando)  
Randonnée équestre  
Randonnée pédestre  
**Sur roues**  
Cani-kart  
Fatbike - vélo surdimensionné  
Kite buggy  
Vélo (Cyclotourisme)  
Vélo de montagne  
Vélo électrique, e-bike/ e-fatbike

## Escalade, sports en hauteur

Canyoning  
Descente en rappel  
Escalade  
Parcours d'aventure (arbre en arbre)  
Tyrolienne  
Via Ferrata  
**Motorisées**  
4x4 (Jeep)  
Quad  
**Événementiel (activité de plein air dans un milieu naturel)**

## Nautiques

Canot  
Canot gonflable  
Canot-Camping  
Kayak de mer  
Kayak de rivière  
Kayak récréatif  
Kite surf  
Luge d'eau  
Planche à voile  
Plongée en apnée  
Rabaska  
Rafting  
SUP - Stand up paddle  
Surf  
Voile

# \* Niveau de difficulté

Dès que l'organisme répond aux critères de niveau 2 et plus, elle se qualifie

## **Niveau 1**

Niveau de difficulté facile.

Sentier balisé sur lequel on ne rencontre que très peu d'obstacles.

La prise en charge d'un service ambulancier ou centre hospitalier est à moins d'une (1) heure d'accès du lieu de l'accident.

Ex: Parc du Mont Orford, Parc du Mont-Tremblant

## **Niveau 2**

Niveau de difficulté moyen.

Sentier balisé sur lequel on rencontre des obstacles.

La prise en charge d'un service ambulancier ou centre hospitalier est à moins est à moins de six (6) heures du lieu de l'accident.

Ex: Parc des Hautes Gorges, Parc Saguenay, Parc de la Gaspésie

## **Niveau 3**

Niveau de difficulté difficile.

Hors sentier des obstacles, il n'y a aucun repère et aucune signalisation.

La prise en charge d'un service ambulancier ou centre hospitalier est à moins de douze (12) heures d'accès du lieu de l'accident.

Ex: Monts Groulx

## **Niveau 4**

Niveau de difficulté très difficile.

Hors sentier, peut être très accidenté.

La prise en charge d'un service ambulancier ou centre hospitalier est à plus de douze (12) heures d'accès du lieu de l'accident.

Ex: Tout le territoire situé au nord du 51<sup>e</sup> parallèle. Les Torngats, Monts Otish

# ORGANISMES NON QUALIFIABLES

- Organisation touristique autre qu'un producteur en tourisme d'aventure
  - Offrant des activités de niveau de difficulté 1\* (voir page précédente)
  - Accessoire à l'organisation (pas dans la mission première de ses services)

## Exemple :

- Base plein air ou parc régional (vocation récréotouristique plutôt que de tourisme d'aventure), <https://www.boisdebelleriviere.com/>
- Pourvoirie avec activité de plein air de proximité autoguidé (sentier de randonnée pédestre ou raquette, embarcations nautique accessible dans les hébergements), <https://www.seigneuriedutriton.com/>
- Camp de vacance qui n'est pas à vocation de plein air, <https://camplarouge.qc.ca/accueil>
- Station de ski avec activités dans la même vocation de la station (descente en vélo de montagne, randonnée pédestre, ski hors-piste sur la station de ski), <https://www.skibromont.com/>
- Établissement d'hébergement donnant accès à des activités de plein air de proximité autoguidé (sentier de randonnée pédestre ou raquette, embarcations nautique, etc..) <https://www.lacdelage.com/>
- etc.

# Processus d'attestation

- Étape 1: Ouverture de dossier
- Étape 2: Préparation du dossier et accompagnement
  - COFFRE À OUTILS :
    - Programme d'accréditation (cahier de normes) de l'AEQ,
    - Aide-mémoire des documents à remplir et retourner,
    - Dossier avec documents à compléter et envoyé,
    - Outils et modèles supplémentaires.
- Étape 3: Visite et suivi
- Étape 4: Approbation

Gratuit!

# Accréditation & Attestation QUALITÉ-SÉCURITÉ



## ENTREPRISE ACCRÉDITÉE (MEMBRE)

VS

## ENTREPRISE ATTESTÉE

- ✓ Réponds à l'ensemble des normes en vigueur d'Aventure Écotourisme Québec.
- ✓ Est visitée au 3 ans par un conseiller.
- ✓ Paye une **accréditation annuelle** (adhésion) renouvellement le 31 mai en acheminant le formulaire et les documents exigés.
- ✓ Accès privilégié aux divers programmes de financement du ministère du Tourisme.
- ✓ Bénéficie de l'ensemble des **avantages** de l'Association :
  - Notoriété et utilisation du logo accrédité « **Qualité-Sécurité** »
  - Une **visibilité web** accrue sur le portail Québec Aventure Plein Air;
  - Accès à un **programme d'assurances** en responsabilité civile avantageux et adapté à l'industrie du tourisme d'aventure;
  - **Accompagnement à long terme** : support et conseils de la part de l'Association (développement de produits, marketing, partenariats, tendances de l'industrie et du marché, etc.);
  - Accès à **plusieurs rabais** avantageux et utiles dans l'industrie du tourisme d'aventure.
  - Et plus.

- ✓ Réponds à l'ensemble des normes en vigueur d'Aventure Écotourisme Québec.
- ✓ Est visitée au 3 ans par un conseiller.
- ✓ **Renouvelle son attestation annuellement** (le 31 mai) en acheminant le formulaire et les documents exigés.  
*Le coût pour le maintien de l'attestation Qualité-Sécurité sera défini à partir du 1er janvier 2023 selon l'entente avec le ministère du Tourisme.*
- ✓ L'attestation est **obligatoire** pour accéder aux divers programmes de financement du ministère du Tourisme
- ✓ **AUCUN** avantage associatif.

# Suivi et accès à l'information

- Tableau de suivi disponible par un lien OneDrive à jours
- Site web [www.aventurequebec.ca](http://www.aventurequebec.ca) (pour entreprises membres accréditées)
- Gabarit de courriel d'information à envoyé
  - Campagne prévue pour saison hivernale
- Informations supplémentaires
  - Magalie Bernard, *Responsable du service aux membres*
    - [mbernard@aventurequebec.ca](mailto:mbernard@aventurequebec.ca)
  - Sandrine Castonguay, *Agente au service aux membres et à la commercialisation*
    - [scastonguay@aventurequebec.ca](mailto:scastonguay@aventurequebec.ca)

# MERCI !

## QUESTIONS et RÉPONSES

**En combien de temps une entreprise peut d'obtenir l'attestation?** Cela dépend de l'effort de l'entreprise et le temps qu'elle met à remplir les documents demandés et d'accueillir le conseiller pour la visite en entreprise. En général cela prend de 1 à 4 mois.

**Est-ce que le programme Explore Québec fait partie de l'obligation à l'attestation?** Tous les [fonds aux différents programmes de subvention du MTO](#) sont assujettis à l'attestation.

**Est-ce que les tours opérateurs doivent obtenir l'attestation?** S'ils font affaire avec des entreprises autres (sous-traitants) qui offrent des activités, ces derniers doivent obtenir l'attestation et non le tour opérateur. À moins que ce soit ce dernier qui produit et gère l'activité.

**Est-ce qu'une entreprise événementielle doit obtenir l'attestation si elle fait son activité sur le territoire d'une entreprise qui a déjà l'attestation ou l'accréditation de l'AEQ?** Le gestionnaire de l'événement doit avoir l'attestation indépendamment où se déroule l'événement, tout en respectant les critères d'admissibilités présentées dans la présentation.

**Est-ce que l'AEQ a le droit de refuser d'attester une entreprise qui fait la démarche si vous jugez que l'entreprise n'est pas sécuritaire ?** Le processus d'accompagnement offre un soutien accru à l'entreprise pour respecter les normes de l'AEQ et de mettre en place une bonne gestion de ses opérations et ses services. Toutefois si l'entreprise ne fait aucun effort à répondre aux normes, elle ne pourra pas obtenir l'attestation.

**Serait-ce préférable que les entreprises soient obligatoirement membres de AEQ pour devenir membre d'une ATR (exemple permis du CITQ)?** Nous ne pouvons obliger les entreprises de devenir membre. Toutefois l'attestation est gratuite. Pour devenir membre des ATR ce n'est pas obligatoire, mais certaines ATR l'exigent pour que les entreprises de tourisme d'aventure figurent dans leurs guides touristiques. C'est le cas de Tourisme Saguenay-Lac-St-Jean.

**Est-ce qu'une auberge qui offre des accès à des embarcations nautique doit avoir l'attestation?** Comme ce n'est pas la mission première de son entreprise et que le niveau de difficulté de cette activité est très minime, elle n'a pas à avoir l'attestation.

**À quelle étape peut-on considérer que l'entreprise est en démarche d'attestation?** Pour les demandes au **Passeport Attrait** c'est dès la confirmation par l'AEQ de l'ouverture de dossier. Pour les **autres programmes** c'est quand un conseiller est attiré à l'entreprise. Cette information est dans le tableau de suivi d'attestation, quand le nom du conseiller est inscrit ainsi que dans la note générale.